

# Evaluation et certification

---

La rénovation de la voie professionnelle n'a pas porté sur le contenu des référentiels, la définition des épreuves ou les modalités d'évaluation des épreuves de l'examen du baccalauréat professionnel.

Néanmoins, la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle a coïncidé avec la révision des contenus et des modalités d'évaluation des enseignements généraux de BEP et de baccalauréat professionnel engagée depuis 2007. Par ailleurs, la transformation du BEP en « diplôme intermédiaire » passé pendant le cursus du baccalauréat professionnel a modifié les conditions de passation de ce diplôme.

Pour ces raisons, un lien a souvent été établi entre la rénovation de la voie professionnelle et les évaluations des épreuves du baccalauréat professionnel, considérées comme sensiblement alourdies par le nombre d'épreuves et sous-épreuves évaluées par contrôle en cours de formation et par l'augmentation du nombre des situations d'évaluation orales.

Les équipes pédagogiques font également valoir que le diplôme intermédiaire amplifie la lourdeur des évaluations en imposant des situations d'évaluation en fin de seconde professionnelle et, surtout, en première professionnelle, au moment où commencent aussi les évaluations du baccalauréat professionnel.

S'y ajoute l'utilisation de plus en plus fréquente de documents support d'évaluation pour les disciplines professionnelles de type « livret de compétences » ou « passeport », qui doivent être régulièrement renseignés.

S'agissant des baccalauréats général et technologique, de nouvelles épreuves ont été mises en place à compter de la session 2013. Certaines évaluent de nouveaux enseignements de terminale, d'autres ont évolué afin de répondre à des besoins pédagogiques identifiés, notamment en ce qui concerne les compétences linguistiques.

La majorité de ces nouvelles épreuves sont organisées sous forme d'Épreuves en Cours d'Année (ECA). Les ECA sont organisées sur le temps de formation des élèves et sont évaluées par l'enseignant de la classe. Elles permettent l'évaluation de compétences et connaissances qui étaient insuffisamment prises en compte précédemment (expression orale, réalisation de projets...). Elles sont le plus souvent complétées par une évaluation ponctuelle.

## Quelques éléments illustratifs

La plupart des spécialités de baccalauréat professionnel comportent de douze à quatorze unités obligatoires et deux unités facultatives. Parmi les unités obligatoires, trois sont évaluées sous forme d'épreuves ponctuelles, les autres étant évaluées par contrôle en cours de formation (CCF). Chaque épreuve par CCF comprend une à trois situations d'évaluation.

A ces évaluations, s'ajoutent pour les candidats sous statut scolaire les évaluations du diplôme intermédiaire : cinq épreuves pour un brevet d'études professionnelles (BEP) dit « rénové » dont quatre évaluées par CCF.

A titre d'exemple, un candidat scolaire au baccalauréat professionnel « Travaux publics » passe au total vingt-quatre situations d'évaluation au titre du CCF (non comprises les évaluations en EPS), presque entièrement réalisées en classes de première et terminale professionnelles.

Dans les séries générales et technologiques, le poids des ECA (hors TPE et hors série L, qui n'a pas d'évaluation en cours d'année) varie de 6,9 % (série ES) à 27,5 % (série STD2A).

**Ce groupe de travail examinera notamment les questions suivantes :**

- Selon les épreuves, quels sont les modes d'évaluation les mieux adaptés aux objectifs attendus (connaissances et compétences exigées) : évaluation terminale ponctuelle, évaluation en cours d'année, contrôle en cours de formation, contrôle continu ?
- Faudrait-il établir un cahier des charges des outils support d'évaluation et de leur utilisation : livrets de compétences, portfolios, passeports... ?
- Pour le lycée professionnel, faut-il maintenir le diplôme intermédiaire ?
- Pour les baccalauréats général et technologique, serait-il utile d'établir un certain pourcentage d'ECA dans le poids total des épreuves, identique dans chaque série ?